



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Lille, le 27 mai 2016

Communiqué de presse

L'ETAT MOBILISE POUR L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL : 71 MILLIONS D'EUROS POUR 455 PROJETS NOUVEAUX DES COLLECTIVITES DU NORD – PAS-DE-CALAIS PICARDIE



Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, annonce le soutien par l'Etat, à hauteur de 71 millions d'euros, de plus de 450 projets d'investissement portés par les communes et leurs groupements dans toute la région :

- 351 projets d'investissement communaux s'inscrivent directement dans l'application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et l'accord de Paris sur le climat. Ils bénéficient de 45,6 millions d'euros.
- 104 projets concernent la revitalisation ou le développement des bourgs-centres de moins de 50 000 habitants. Ils mobilisent une enveloppe de 25,4 millions d'euros.

L'apport de l'Etat représente un effet de levier important, puisqu'il va permettre la réalisation d'un montant global d'investissement dépassant les 340 millions d'euros.

Le préfet souligne que ces mesures doteront les collectivités de capacités nouvelles pour engager des investissements locaux, décisifs dans la vie quotidienne des habitants mais aussi des entreprises de la région.

Ces fonds vont ainsi permettre, par exemple, d'étendre ou rénover des bâtiments publics accueillant la population (écoles, mairies, salles des fêtes, salles de sports, centres aquatiques) et d'accélérer leur rénovation thermique, par une réduction de la consommation d'énergie ou le recours à des énergies renouvelables. Une autre part importante des investissements réalisés sera consacrée à l'amélioration de l'accessibilité de ces mêmes équipements publics aux personnes en situation de handicap.

Les projets devront avoir été engagés effectivement avant la fin décembre. En cas de retard ou de report au delà de l'année, une programmation complémentaire est d'ores et déjà établie, pour permettre de faire profiter pleinement à la région de cette mobilisation exceptionnelle de crédits de l'Etat.

Ces mesures s'ajoutent aux crédits très importants que l'Etat et ses partenaires territoriaux consacrent à l'investissement public dans la région d'ici 2020, et qui représentent plus d'un milliard d'euros de crédits chaque année dans la région (contrats de plan Etat – région, Nouveau programme national de renouvellement urbain, Programme des investissements d'avenir, Canal Seine Nord Europe, Calais Port 2015).